



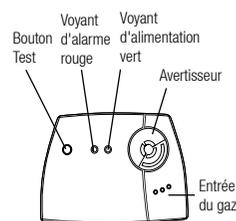
Détecteur de Monoxyde de Carbone
Manuel d'utilisation 2109M5500_2
EN50270:2001

INTRODUCTION

Merci d'avoir acheté ce détecteur conçu pour détecter la présence de Monoxyde de Carbone. Ce manuel contient les informations relatives à l'installation et au fonctionnement du détecteur de Monoxyde de Carbone.

Le voyant d'alimentation vert clignote à intervalle de 1 minute environ pour indiquer que l'appareil fonctionne correctement. Le voyant d'alarme rouge clignote en continu et l'avertisseur retentit en présence de Monoxyde de Carbone.

Ce détecteur est conçu pour être installé dans les lieux où sont utilisés des appareils de chauffage ou de cuisine fonctionnant au bois, au charbon, au pétrole, au gaz, etc.



QU'EST-CE QUE LE MONOXYDE DE CARBONE ?

Le Monoxyde de Carbone (CO) est un gaz hautement toxique qui est dégagé lors de la combustion. Il est incolore et inodore et, par conséquent, très difficile à détecter à l'œil nu ou à l'odeur uniquement. Les premiers symptômes de la présence de CO dans l'air sont généralement des maux de tête et des nausées. Dans des conditions de fonctionnement normales, la quantité de Monoxyde de Carbone dégagée par des appareils à combustion correctement entretenus, dans un local bien ventilé, n'est pas dangereuse. La concentration en Monoxyde de Carbone devient dangereuse lorsque au moins une des conditions suivantes est remplie :

1. Appareil défectueux ou mal entretenu.
2. Conduit de fumée partiellement ou totalement obstrué.
3. Local insuffisamment ventilé.

VOUS DEVEZ AVOIR LU ET COMPRIS LE CONTENU DE CE MANUEL AVANT D'UTILISER LE DÉTECTEUR. RANGÉ LE MANUEL EN LIEU SÛR POUR POUVOIR LE CONSULTER ULTÉRIEUREMENT.

MONTREZ-VOUS PARTICULIÈREMENT ATTENTIF AUX AVERTISSEMENTS DE SÉCURITÉ. TRANSMETTEZ CE MANUEL À TOUT UTILISATEUR FUTUR DU DÉTECTEUR.

AVERTISSEMENT

IL SE PEUT QUE LES PERSONNES À RISQUE (EN RAISON DE L'ÂGE, D'UNE GROSSESSE OU DE L'ÉTAT DE SANTÉ) NE SOIENT PAS PROTÉGÉES PAR CE DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE. EN CAS DE DOUTE, CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN.

Ce détecteur de Monoxyde de Carbone ne peut PAS être utilisé :

- En remplacement d'un détecteur de fumée ou d'un détecteur de gaz combustible.
- Pour pallier un entretien inadéquat des appareils à combustion ou l'absence de ramonage des cheminées.
- Par intermittence ou comme détecteur portable pour détecter un écoulement accidentel de produits de combustion à partir d'appareils à combustion ou de cheminées.

MISE EN GARDE

Ce détecteur de Monoxyde de Carbone est conçu pour être utilisé uniquement à l'intérieur. Ne l'exposez pas à la pluie ni à l'humidité. Veillez à ne pas heurter le détecteur ni à le faire tomber. N'ouvrez pas et ne modifiez pas le détecteur au risque de provoquer un dysfonctionnement.

Le détecteur ne protège pas contre le risque d'intoxication par le Monoxyde de Carbone lorsque les piles sont épuisées.

IMPORTANT

- Le Monoxyde de Carbone est produit par la combustion incomplète de combustibles comme le bois, le charbon de bois, le charbon, le mazout domestique, la paraffine, le pétrole, le gaz naturel, le propane, le butane, etc.
- Dans l'idéal, il est recommandé d'installer un détecteur de Monoxyde de Carbone à proximité ou dans chacune des pièces comportant un appareil à combustion, comme un foyer à gaz, une chaudière de chauffage central, un poêle à mazout, un chauffe-eau, une cuisinière, un gril, etc.
- Ce détecteur doit être installé par une personne compétente uniquement.
- Assurez-vous que l'avertisseur du détecteur est audible par les personnes qu'il est censé avertir.
- N'utilisez pas ce produit si vous constatez un dysfonctionnement.
- Appelez les secours en cas de suspicion d'intoxication par le Monoxyde de Carbone.
- Si vous avez besoin d'informations complémentaires, adressez-vous à Honeywell Analytics.

Ce coffret contient : *Un détecteur
 Un kit de fixation
 Un manuel d'utilisation*

SYMPTÔMES D'INTOXICATION PAR LE MONOXYDE DE CARBONE

Le Monoxyde de Carbone se lie à l'hémoglobine du sang et réduit la quantité d'oxygène circulant dans l'organisme.

200ppm	Légers maux de tête, fatigue, vertiges, nausées au bout de 2 à 3 heures.
400ppm	Maux de tête frontaux dans les 1 à 2 heures, danger de mort après 3 heures d'exposition.
800ppm	Vertiges, nausées et convulsions dans les 45 minutes. Perte de connaissance dans les 2 heures. Mort dans les 2 à 3 heures
1600ppm	Maux de tête, vertiges et nausées dans les 20 minutes. Mort en une heure.
6400ppm	Maux de tête, vertiges et nausées au bout de 1 à 2 minutes. Mort dans les 10 à 15 minutes.

EMPLACEMENT DE L'ALARME

1. Détecteurs situés dans la même pièce que les appareils à combustion

- Si le détecteur est fixé au mur, il doit être positionné à une hauteur supérieure à celle des portes et fenêtres, mais à 150mm de distance du plafond au minimum. S'il est installé au plafond, il doit se situer à 300mm des murs au minimum.
- Le détecteur doit être placé à une distance comprise entre un et trois mètres de la source potentielle.
- Si la pièce comporte une cloison de séparation, le détecteur doit être placé du même côté de la cloison que la source potentielle.
- Dans les pièces où le plafond est incliné, le détecteur doit être placé du côté le plus haut.

2. Détecteurs situés dans les chambres et autres pièces éloignées des appareils à combustion

- Les détecteurs doivent se trouver relativement près de la zone de respiration des occupants.

OÙ NE PAS INSTALLER LE DÉTECTEUR

Ne pas placer de détecteur dans les endroits suivants :

- À l'extérieur de l'habitation.
- À l'intérieur d'un placard, ou sous une armoire.
- Dans un endroit humide.
- Juste au-dessous d'un évier ou d'une cuisinière.
- À proximité d'une porte ou d'une fenêtre, où dans tout endroit susceptible d'être affecté par les courants d'air (ventilateur, bouche d'aération, ...).
- À un endroit où la circulation de l'air jusqu'au détecteur pourrait être bloquée par des rideaux ou du mobilier.
- À un endroit où les poussières pourraient s'accumuler et bloquer le capteur, l'empêchant ainsi de fonctionner.
- À un endroit où la température pourrait descendre au-dessous de -10°C ou s'élever au-dessus de 40°C
- À un endroit où il pourrait être facilement heurté, endommagé ou retiré par inadvertance.

DANS QUELLE PIÈCE INSTALLER LE DÉTECTEUR

Dans l'idéal, il faudrait installer un détecteur dans toutes les pièces qui contiennent un appareil à combustion. Ceci étant, s'il existe plusieurs appareils à combustion et que le nombre de détecteurs est limité, les critères suivants doivent être pris en compte lors du choix de l'emplacement :

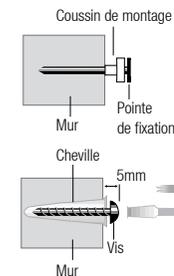
- Si une pièce où l'on dort contient un appareil ménager, il faut y placer un détecteur.
- Toute pièce contenant un appareil ménager raccordé ou non à un circuit non étanche doit être équipée d'un détecteur.
- Lorsqu'une pièce très fréquentée, telle que le salon, contient un appareil ménager, un détecteur doit y être installé.
- Dans un studio, le détecteur doit être placé aussi loin que possible des appareils de cuisson, mais à proximité de l'endroit où l'on dort.
- Si l'appareil à combustion se trouve dans une pièce qui n'est pas habituellement utilisée (par exemple, la pièce contenant la chaudière), le détecteur doit être placé juste à l'extérieur de cette pièce, de sorte que l'alarme puisse être entendue plus facilement.

INSTALLATION DU DÉTECTEUR

L'appareil peut être simplement posé sur une surface ou accroché au mur à l'aide des fixations fournies.

MONTAGE MURAL

Recherchez un endroit approprié pour installer l'appareil (voir les sections « Où installer le détecteur » et « Où ne pas installer le détecteur »).



Option 1 Coussin de montage spécial avec pointe de fixation (fournis)

Faites passer la pointe de fixation à travers le coussin de montage. Avec un marteau, enfoncez délicatement la pointe dans le mur, en veillant à ne pas plaquer trop étroitement le coussin de montage contre le mur.

Option 2 Vis et cheville (NON fournies)

Si le mur est trop dur pour y planter la pointe de fixation, utilisez une vis à tête ronde n°4 et sa cheville.

Après avoir activé et testé l'appareil (voir « Utilisation du détecteur »), vous pouvez le suspendre à la pointe de fixation en saillie, par l'un des trous prévus à cet effet au dos du détecteur.

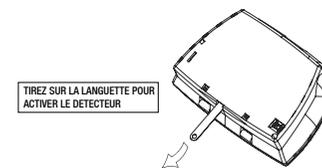
UTILISATION DU DÉTECTEUR

Pour activer l'appareil, tirez sur la languette d'activation située à sa base.

Les voyants vert et rouge clignotent brièvement et l'avertisseur émet un court signal aigu.

Appuyez sur le bouton Test pendant 5 secondes. Vérifiez que le voyant rouge clignote et que l'avertisseur retentit.

L'appareil est maintenant prêt à l'emploi.



TEST DU DÉTECTEUR DE MONOXYDE DE CARBONE

L'appareil doit être testé tous les mois en appuyant pendant 5 secondes sur le bouton Test à l'avant du détecteur. S'il fonctionne correctement, le voyant vert reste allumé, le voyant rouge clignote et l'avertisseur retentit.

CARACTÉRISTIQUES

Modèle :	SF450EN
Gaz détecté :	Monoxyde de Carbone
Principe de détection :	Cellule électrochimique
Indication d'alarme :	Le voyant rouge clignote et l'avertisseur retentit
Niveaux d'alarme :	50ppm Entre 60 et 90mn 100ppm Entre 10 et 40mn 300ppm Moins de 3mn
Température de fonctionnement :	De -10 à 40 °C
Humidité relative :	De 30 à 90 %
Temps de préchauffage à l'activation initiale :	Aucun (instantané)
Durée de vie dans des conditions normales de fonctionnement :	Jusqu'à 7 ans
Durée de vie de la batterie en mode d'alarme :	Au moins 5 jours
Dimensions :	110 x 76 x 34mm
Poids :	Environ 180 g

ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU DÉTECTEUR

Le détecteur de Monoxyde de Carbone est pré-étalonné en usine et ne nécessite aucun entretien hormis le nettoyage occasionnel du boîtier extérieur à l'aide d'un chiffon Assurez-vous que les orifices à l'avant du détecteur ne sont pas obstrués par de la poussière ou de la saleté. N'UTILISEZ PAS DE NETTOYANTS, D'EAU DE JAVEL NI DE PRODUIT LUSTRANT.

FIN DE VIE DE L'APPAREIL

L'appareil peut fonctionner jusqu'à 7 ans dans des conditions normales. Remplacez-le lorsque le signal de fin de vie retentit (l'avertisseur sonne 3 fois par minute) ou en cas d'avertissement de défaillance (1 ou 2 courts signaux aigus par minute).

MISE AU REBUT

Lorsque l'appareil a atteint sa fin de vie, mettez-le au rebut conformément aux réglementations locales en vigueur.

FONCTIONNEMENT DU DÉTECTEUR

Fonctionnement Normal

En l'absence de Monoxyde de Carbone, le voyant d'alimentation vert clignote environ une fois par minute. En fonctionnement normal, le détecteur effectue un autotest toutes les minutes.

État d'alarme

Lorsque l'appareil détecte du Monoxyde de Carbone, il émet un signal d'alarme en continu. Le voyant d'alarme rouge clignote et l'avertisseur retentit environ 5 fois par seconde. Après 30 minutes d'état d'alarme, le signal d'alarme complet est donné une fois par minute.

Signal d'alarme

Contrairement à un détecteur de fumée, le détecteur de Monoxyde de Carbone indique C.O. en morse (5 fois par seconde).

Mise en sourdine

Si nécessaire, l'avertisseur peut être mis en sourdine pendant 5 minutes en appuyant sur le bouton Test. Le voyant d'alarme rouge continuera de clignoter 5 fois par seconde.

Si du Monoxyde de Carbone est encore présent à l'issue de la période de silence de 5 minutes, l'avertisseur retentit de nouveau.

REMARQUE : La mise en sourdine ne fonctionne pas pour des concentrations supérieures à 350ppm. Pour les concentrations inférieures à 350ppm, la mise en sourdine ne peut être utilisée qu'une seule fois, c'est-à-dire que l'avertisseur ne peut être désactivé que pour une seule période de 5 minutes.

Retour au fonctionnement normal

Une fois que le Monoxyde de Carbone s'est dispersé, l'alarme s'arrête. Le voyant d'alimentation vert continue de clignoter environ une fois par minute.

Avertissement de défaillance

Lorsqu'une défaillance est détectée, l'avertisseur émet 2 courts signaux aigus toutes les minutes. L'appareil doit alors être remplacé.

Avertissement de défaillance de la batterie / Fin de vie de la batterie

L'avertisseur émet un court signal aigu toutes les minutes.

Fin de vie de l'appareil

Lorsque l'appareil arrive en fin de vie, l'avertisseur émet 3 courts signaux aigus par minute. Il doit alors être remplacé.

REMARQUE : Dans des conditions d'utilisation normale, la batterie peut durer 7 ans. Cependant, la durée de vie de la batterie sera moindre en cas de défaillance au niveau de cette dernière ou si l'appareil reste en état d'alarme pendant des périodes prolongées.

En cas d'avertissement de défaillance de la batterie, contactez votre fournisseur.

QUE FAIRE LORSQUE L'ALARME RETENTIT

En cas d'alarme, procédez comme suit :

- Ouvrez toutes les portes et les fenêtres afin de ventiler la zone et de disperser le Monoxyde de Carbone.
- Si possible, éteignez tous les appareils à combustible. Ne les utilisez plus.
- Évacuez la zone en laissant les portes et les fenêtres ouvertes.
- Appelez le numéro d'urgence du fournisseur de gaz ou de combustible et expliquez le problème. Conservez le numéro de téléphone à portée de main.
- Ne revenez pas dans la zone jusqu'à ce que l'alarme se soit arrêtée.
- Appelez immédiatement les secours si une personne présente les symptômes d'intoxication au Monoxyde de Carbone, tels que des maux de tête, des nausées, etc., et précisez que vous soupçonnez une intoxication au Monoxyde de Carbone.
- Ne réutilisez pas les appareils à combustion tant qu'ils n'ont pas été contrôlés et agréés par une personne compétente, conformément à la législation en vigueur.

Voyant d'alimentation vert


Voyant d'alarme rouge


Avertisseur


1 par minute





5 par 1 seconde





5 par 1 seconde par minute





(•••••)
c o





5 par 1 seconde





5 par 1 seconde







1 par minute





2 par minute





1 par minute





3 par minute

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ce détecteur de Monoxyde de Carbone est conçu pour alerter de l'accumulation potentiellement dangereuse de Monoxyde de Carbone. Il n'est pas destiné à corriger le problème de la présence de Monoxyde de Carbone ni à localiser la source d'émanation du Monoxyde de Carbone. Honeywell Analytics ne peut être tenu de prendre en charge les frais de recherche de la source d'émanation du Monoxyde de Carbone ou d'assistance téléphonique engagés suite à une alarme.

GARANTIE

Notre nouveau détecteur de Monoxyde de Carbone est garanti, pièces et main-d'œuvre, pour une durée de six ans à compter de la date d'achat ou jusqu'à la date indiquée sur le devant de l'appareil (au premier terme échu), sous réserve qu'il soit utilisé dans des conditions normales et correctement entretenu.

Pendant cette période, nous réparerons ou remplacerons, à notre discrétion, toute pièce du détecteur de Monoxyde de Carbone dont la fabrication ou les matériaux s'avèreraient défectueux dans des conditions normales d'utilisation et d'entretien. Nous ne pouvons, cependant, en aucun cas, être tenus de réparer ou de remplacer les détecteurs endommagés par accident, par négligence, du fait d'une utilisation abusive ou de modifications, ou ceux qui ont été démontés. Les appareils défectueux doivent être correctement emballés et retournés avec la preuve d'achat à l'adresse suivante :

Honeywell Analytics, 4 Stinsford Road, Nuffield Industrial Estate, Poole, BH17 0RZ, Royaume-Uni.

Vous devez rédiger une lettre d'accompagnement expliquant clairement tout problème rencontré avec le détecteur de Monoxyde de Carbone. Cette garantie n'affecte pas vos droits statutaires.

Apprenez plus

www.honeywellanalytics.com

Contacter Honeywell Analytics :

Europe, Moyen-Orient, Afrique

Honeywell Analytics
4 Stinsford Road
Nuffield Industrial Estate
Poole, Dorset BH17 0RZ
Tel: +44 (0)1202 645577
Fax: +44 (0)1202 665331
consumer@honeywell.com

Amérique

Honeywell Analytics Inc.
405 Barclay Blvd.
Lincolnshire, IL 60069
USA
Tel: +1 847 955 8200
Toll free: +1 800 538 0363
Fax: +1 847 955 8208
detectgas@honeywell.com

Assistance Complémentaire

ha.emea.service@honeywell.com

www.honeywell.com

Honeywell

Issue 1 03/07
MAN0849_2109M5500_FR
12/07
© 2007 Honeywell Analytics